



**COMMUNE DE MONTSAPEY**

## **REUNION PUBLIQUE N°1 DU 22 OCTOBRE 2021**

**Objet:** Présentation du cadre réglementaire de l'élaboration du PLU et des enjeux du territoire.

**Lieu:** Salle des fêtes

**Démarrage:** 18h00

La communication de la réunion publique a été faite par voie d'affichage, site internet et presse. Six élus et une dizaine de personnes dans le public étaient présents.

Après avoir introduit la réunion pour remercier les personnes présentes Monsieur le Maire rappelle les objectifs de la réunion et laisse la parole à Nadège Chomaz, mandataire du groupement de bureaux d'études.

La présentation a cinq volets :

- 1- Une équipe à vos côtés.
- 2- Qu'est ce qu'un PLU ?
- 3- Un cadre réglementaire contraint.
- 4- Les enjeux du territoire.
- 5- Les étapes suivantes.

Les échanges ont lieu à la suite de la présentation.

Les questions et remarques suivantes sont émises :

Question 1 : Est-ce qu'une ruine peut être réhabilitable ?

Réponse 1: Tout dépend s'il s'agit d'une habitation, d'un chalet d'alpage ou d'un bâti agricole, s'il s'agit d'un bâti isolé ou une ruine dans l'enveloppe urbaine. Il y a ruine et ruine. Chaque cas est particulier mais il y a plus de chance de pouvoir réhabiliter un chalet d'alpage dont il reste un faitage.

Remarque 1 : La construction de l'antenne téléphonique va inciter l'arrivée de nouvelle population avec le télétravail et l'envie d'une maison et d'un jardin. Il faut se fixer des objectifs ambitieux. Cependant l'absence d'école peut être un blocage.

Question 2 : Allez-vous organiser un transport scolaire ?

Réponse 2 : Le transport scolaire est compliqué à mettre en place avec toutes les activités périscolaires. La commune accompagne financièrement les parents qui font les navettes.

Question 3 : Avez-vous pensé à créer une micro-épicerie ?

Réponse 3 : Le Chaudron a une DSP pour offrir quelques services : pain ou autres. Economiquement, c'est difficilement viable avec si peu d'habitants. Une épicerie associative pourrait être un projet intéressant comme un tiers-lieu.

Question 4 : Quand aura lieu la prochaine réunion publique ?

Réponse 4 : La prochaine réunion publique permettra de présenter le projet politique dans l'hiver.

Il est rappelé l'importance de la phase de concertation et de venir s'exprimer dans le registre de concertation. Le site internet est alimenté régulièrement.

La réunion s'achève à 19h45.